



Foncière-développeur

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 21 mars 2013

Recours en annulation de la décision de conformité de l'AMF relative à l'offre publique d'Icade sur Silic

Fixation de la date du délibéré de la Cour d'appel de Paris

Dans le cadre des recours en annulation formés par SMAVie BTP et l'Association de Défense des Actionnaires Minoritaires à l'encontre de la décision de conformité de l'AMF relative à l'offre publique d'Icade sur Silic, la Cour d'appel de Paris a indiqué lors de l'audience de plaidoiries du 21 mars 2013 qu'elle rendrait sa décision le 20 juin 2013.

Conformément à la décision de prorogation de l'AMF en date du 15 mai 2012, l'offre restera ouverte jusqu'à nouvel avis.

A propos d'Icade :

Icade est une société immobilière cotée, filiale de la Caisse des Dépôts : investisseur, promoteur et prestataire de services dans l'immobilier privé et public. La maîtrise de ses différents métiers permet à Icade d'apporter des solutions globales, durables, innovantes et adaptées aux besoins de ses clients. En 2012, Icade a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1 499,3 millions d'euros et un cash-flow net courant de 251,4 millions d'euros. Au 31 décembre 2012, l'actif net réévalué triple net EPRA atteint 4 190,1 millions d'euros soit 80,3 euros par action.

Contacts

Nathalie Palladitcheff
Membre du comité exécutif, en charge des finances, du juridique, de l'informatique et du pôle Services à l'immobilier
+33 (0)1 41 57 70 12
nathalie.palladitcheff@icade.fr

Nicolas Dutreuil
Directeur du corporate et des financements, en charge des relations investisseurs
+33 (0) 1 41 57 71 50
nicolas.dutreuil@icade.fr